

Le cheminot

N° 702 juin-août 2018

MENSUEL - 3,00 €

ISSN n° 1164-639X

retraîté

Magazine de la Fédération Générale

des Retraités des Chemins de fer de France et d'Outre-mer



ENVIRONNEMENT

L'eau, source de toute vie



FGRCF fondée en 1917

pour l'information et la défense des pensionnés



Noël Marquet

président fédéral et directeur de la publication

Cheminots : avenir en danger !

Le projet de loi « Pour un nouveau pacte ferroviaire » a été voté à l'Assemblée nationale le 17 avril, la fin du statut de cheminot pour les nouveaux embauchés à partir du 1^{er} janvier 2020 a donc été adoptée.

Dans son empressement à éradiquer la corporation des cheminots, le gouvernement n'a pas hésité à justifier la réforme ferroviaire par des approximations, des imprécisions et de fausses informations.

Concernant le statut, certaines déclarations ont tenté d'accréditer l'idée que celui-ci était la cause de la dette. Dès juillet 2017, lors de l'inauguration de la LGV Le Mans-Rennes, le président de la République proposait déjà un marché aux cheminots : la reprise de la dette par l'État contre l'abandon du statut. Début mai, la ministre des Transports a avancé le chiffre de 100 millions d'euros d'économies par an à partir de 2020, alors que la très grande majorité des cheminots sera toujours sous statut. En effet, la filiation de la branche fret et l'ouverture à la concurrence du trafic des voyageurs ne devraient pas favoriser des recrutements massifs au cours de la prochaine décennie.

Le statut des cheminots présenterait un surcoût de 30 % (rapport Spinetta), alors que la direction de la SNCF évoque un déficit de compétitivité de l'ordre de 8 %.

Au sujet de la dette, c'est toujours le flou le plus complet. Au moment où nous bouclons ce numéro, aucun calendrier et aucun montant de la reprise de tout ou partie de ladite dette n'ont été précisés.

S'agissant de l'avenir « des petites lignes », le transfert de leur gestion aux régions n'assurera pas leur survie. En outre, pendant le conflit social, sur certaines de ces lignes, les trains sont presque totalement supprimés et remplacés par des bus, y compris les jours où la grève est suspendue, comme pour habituer les voyageurs à ce qui pourrait être rapidement la réalité.

En fait, la grève des cheminots ne fait pas complètement les malheurs de la SNCF, ses filiales Ouibus, Ouicar et IDVroom, pour les principales, proposant des transports de substitution, en profitent à plein. Il est particulièrement choquant de constater que la SNCF développe la concurrence contre son propre réseau ferré. À l'inverse du message délivré par un ancien slogan, « À nous de vous faire préférer le train », la SNCF est en train d'apporter sa contribution afin d'installer l'idée que « la route c'est mieux que le rail ».

SOMMAIRE

n° 702 juin-août 2018

■ VIE DES RETRAITÉS

- 4 Interview de Yves Jonis
- 6 Des nouvelles de la Caisse et du régime
- 6 Réunion de la commission de la réglementation de la CPR
- 7 Lettre réponse du président Macron
- 8 Les antennes de la CPR
- 10 Coup de gueule d'un cheminot retraité

■ VIE PRATIQUE

- 12 Tout savoir pour se protéger des tiques
- 13 Vos questions, nos réponses

■ SOCIÉTÉ

- 14 L'eau, source de toute vie

■ VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

■ CARNET

- 20 Ils nous ont quittés
Adieux – Nos centenaires

■ JEUX

- 21 Sudoku
Mots croisés (*solutions*)

■ SNCF INFOS

- 22 Modernisation de la LGV Paris-Lyon
Un coordinateur national pour le fret ferroviaire



Retrouvez-nous
sur www.fgrcf.fr
en flashant ce code